



# CAVALAIRE

CÔTE D'AZUR

Cavalaire-sur-Mer, le 13 mai 2019

*Service Urbanisme*

[urbanisme@cavalaire.fr](mailto:urbanisme@cavalaire.fr)  
M. Sylvain MOUYSSINAT  
☎ 04 94 00 48 23

Nos Réf. : URBANISME/SM/CD N° 2019 *omh*  
Référence à rappeler dans toute correspondance

*Monsieur le Président*  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE  
DISTRIBUTION DE L'EAU DE LA  
CORNICHE DES MAURES**  
29 Avenue Georges Clémenceau  
83310 COGOLIN

*Lettre recommandée avec accusé réception*

**Objet :** *Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10 juillet 2013, modifié le 16 décembre 2016 et le 19 décembre 2018.*

*Monsieur le Président,*

*Notre commune a engagé une modification de son Plan Local d'Urbanisme par arrêté municipal du 06 mai 2019.*

*Je vous prie de trouver en pièce jointe, une copie de cet arrêté, et vous invite à me faire part de vos éventuelles observations.*

*Vous en souhaitant bonne réception,*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.*

**Philippe LEONELLI**  
Maire de Cavalaire sur mer

